

**Notes d'allocation du premier ministre pour l'évènement avec la ministre Lebouthillier** Le 22  
octobre 2020

**Introduction**

- Merci Diane pour ton travail en tant que ministre, et merci Paule et Carl de m'accueillir.
- J'ai déjà goûté à vos chocolats, donc j'avoue être déçu de ne pas être là en personne, mais je suis content de vous voir virtuellement.
- *J'ai parlé à des propriétaires d'entreprise de partout au pays, et j'ai entendu parler de ce qui s'est passé dernièrement.*
- Je sais que vous vous êtes adaptés à la situation, notamment en profitant de l'augmentation du tourisme en Gaspésie et des programmes d'achat de produits locaux.
- C'est ce sens de l'innovation qui fait que des entreprises comme la vôtre sont si importantes pour notre économie et nos communautés.

**Aide aux entreprises pour traverser la pandémie de COVID-19**

- On prolonge **la Subvention salariale d'urgence**, allant jusqu'à 65 % des salaires admissibles jusqu'en décembre.
- On a aussi mis en place **la nouvelle Subvention d'urgence du Canada pour le loyer**. Cette subvention sera offerte directement aux locataires commerciaux.
- Pour le **Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes** on a élargi les prêts jusqu'à 60,000 dollars pour les petites entreprises qui en ont besoin.
- On a aussi lancé le **Fonds d'aide et de relance régionale, qui prévoit plus de 280 millions de dollars pour soutenir les entreprises québécoises**.
- En ce qui concerne les entreprises qui doivent fermer leurs portes temporairement pour donner suite aux directives de santé publique locales, on fera en sorte que l'aide financière soit directement versée aux personnes touchées.

**Conclusion**

- On veut aider les entreprises canadiennes à réussir et à croître. En tant que gouvernement, on est là pour vous soutenir.
- *Ensemble on va y arriver. Ça va bien aller.*